



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
7 juillet 2016  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2016**  
6-9 septembre 2016, New York  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Descriptif de programme pour l'Érythrée (2017-2021)**

**Table des matières**

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Considérations générales .....		2
II. Priorités du programme et partenariats .....		5
III. Administration du programme et gestion des risques.....		9
IV. Suivi et évaluation.....		11
<b>Annexe</b>		
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Érythrée (2017-2021) .....		12



## I. Considérations générales

1. Depuis l'indépendance en 1991, le Gouvernement érythréen a étayé sa stratégie de développement à long terme sur le principe d'autonomie en vue de réaliser une croissance économique rapide, équilibrée, intrinsèque, et durable, dans une société juste et équitable. La croissance du PIB a été irrégulière, s'établissant en moyenne à 3,8 % l'an mais avec des fluctuations pouvant atteindre jusqu'à 21 % en 1994 et un taux négatif de 9,8 % en 2008, selon les indicateurs de la Banque mondiale. Selon le rapport de l'Érythrée sur les objectifs du Millénaire pour le développement, en 2015, les taux de pauvreté sont tombés de 70 % en 1995 à 58 % en 2015, mais le cycle de pauvreté persistante n'a pas été brisé. Le système national de statistiques doit être renforcé, notamment sa capacité de générer des données ventilées afin que l'on puisse diriger avec précision des interventions vers les plus vulnérables, et faire des comparaisons fiables sur la base d'indicateurs mondiaux, ce qui importe particulièrement pour la réalisation des objectifs de développement durable. Les problèmes touchant la disponibilité des données portent préjudice à la programmation des partenaires, aux politiques gouvernementales et aux processus décisionnels.

2. La reprise des hostilités avec l'Éthiopie voisine (1998-2000) et l'absence de progrès en matière d'application de la décision de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie<sup>1</sup> a créé une situation hybride de « ni guerre ni paix », entravé la croissance économique et le développement, tandis que les ressources humaines et financières ont été détournées au profit de la défense nationale. Cette situation a enclenché une série de mesures d'urgence, notamment la réglementation des médias et de la société civile. Les jeunes Érythréens sont particulièrement touchés par le manque de débouchés économiques, qui entraîne l'émigration, laquelle a pris de l'ampleur ces dernières années.

3. L'application de sanctions imposées par les Nations Unies a un effet négatif sur le développement du secteur privé et sur l'économie nationale. La population pâtit de fréquentes pénuries de produits alimentaires de base, d'eau, de carburant et d'énergie. Au cours des trois dernières années, le Gouvernement s'est montré déterminé à renouer avec la communauté internationale, et en réponse, le PNUD, notamment en sa qualité d'hôte du coordinateur résident du système des Nations Unies, a largement contribué à rétablir la confiance et à mobiliser des partenaires de développement, des institutions financières internationales et autres entités des Nations Unies pour appuyer le développement de l'Érythrée. En dépit de quelques difficultés, cette bonne relation avec le Gouvernement a favorisé la simplification de l'examen périodique universel et l'application de 92 des 200 recommandations et facilité de multiples missions du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

4. Il semble à priori que la croissance économique soit entravée par des facteurs externes tels que la situation 'ni guerre ni paix' et les sanctions imposées par les Nations Unies, que le Gouvernement estime injustifiées. Les chiffres de la croissance enregistrés entre 2011 (8,7 %) et 2012 (7 %) montrent que malgré ces facteurs, la croissance a été effective, surtout grâce à l'ouverture du secteur minier à l'investissement étranger. Il est évident dans ces conditions que des politiques appropriées pourraient conduire à une croissance spectaculaire du secteur privé et à

---

<sup>1</sup> Rapport S/2012/412 du Conseil de sécurité de l'ONU.

la diversification. Dans d'autres secteurs de l'économie la croissance reste limitée bien que la politique macroéconomique nationale et la Charte érythréenne nationale concluent à la nécessité de développer une économie sous l'impulsion du secteur privé. Le secteur privé est généralement modeste et les difficultés auxquelles se heurte sa croissance sont attestées par les rapports du Groupe de la Banque mondiale sur le thème *Doing Business*.

5. Les partenariats régionaux de la Mer Rouge (par exemple Arabie Saoudite et États du Golfe) ont une influence accrue sur le développement socioéconomique grâce à d'importants investissements dans l'économie. Toutefois, la crise qui sévit au Yémen a aggravé la situation économique de l'Érythrée, entraînant une alarmante flambée des prix des denrées alimentaires importées du Yémen. Une décision des pouvoirs publics prise en novembre 2015, de remplacer l'unité monétaire, le Nakfa, afin de rapprocher le taux de change parallèle du cours officiel et de juguler le commerce illicite et le trafic, a eu pour effet inattendu d'accroître sensiblement les prix à l'importation. Il importe de retenir que les efforts du PNUD visant à promouvoir l'emploi doivent s'accompagner de la formulation et de l'application d'une politique macroéconomique et sectorielle apte à renforcer le secteur privé et à fournir des débouchés pour l'économie.

6. Une grande partie de la population (80 %)² dépend de l'agriculture de subsistance et du pastoralisme bien que ces activités ne composent que 14 % environ du PIB et que les terres arables ne représentent que 12 % du territoire national. Dans les régions côtières de la Mer Rouge notamment, les moyens de subsistance sont précaires et reposent essentiellement sur le pastoralisme et de petites cultures de subsistance caractérisées par une faible productivité. Une extrême dépendance vis-à-vis de ce secteur comporte un risque important, étant donné surtout la vulnérabilité à la sécheresse³ aggravée par les phénomènes climatiques El Niño, plus fréquents et lourds de conséquences. La dégradation de l'environnement et les changements climatiques ont affaibli la productivité agricole, compromettant la sécurité alimentaire et la disponibilité des moyens de subsistance. D'autre part, le couvert forestier de l'Érythrée qui, près d'un siècle auparavant occupait 30 % du territoire, est actuellement réduit à moins d'un pour cent (et mis encore plus en danger par la vente de bois d'œuvre et de feu). Cette situation a de réels effets sur la conservation des sols, la collecte des eaux et les moyens de subsistance, tout en accroissant la vulnérabilité aux changements climatiques.

7. L'autosuffisance est inscrite au cœur de la stratégie de développement à long terme. Ces dernières années l'approche s'est visiblement modifiée notamment en ce qui concerne les efforts pour entretenir des partenariats avec les pays de la région et la communauté internationale en général. Il sera essentiel de maintenir cette tendance afin d'assurer un avenir viable et d'attirer des partenariats externes pour faire progresser le développement et les objectifs économiques. On aura besoin à cette fin d'investissements pour améliorer la prestation de services et la participation communautaire à la planification du développement local. Le Gouvernement reconnaît cette faille dans le Plan national indicatif de développement (2014-2018) qui préconise la mise en valeur du capital humain et un

---

<sup>2</sup> African Economic Outlook Report - Érythrée 2015

<sup>3</sup> InfoRM - Indice de gestion des risques, projet réalisé en collaboration avec le Comité permanent interorganisations et la Commission européenne.

service national fort comme conditions préalables décisives à la planification et au développement économique.

8. On ne pourra relever les défis que pose le développement en Érythrée sans libérer les capacités potentielles et la productivité des femmes. Celles-ci ont constitué un atout majeur durant la lutte pour l'indépendance, représentant environ 25 à 30 % de la force combattante<sup>4</sup>. Le Gouvernement prend très au sérieux l'égalité des sexes, comme le prouve la législation qui encourage la parité hommes-femmes, telles la politique de l'éducation, la législation foncière, les règles régissant la représentation politique, et l'interdiction de pratiques pernicieuses comme la mutilation génitale féminine, le mariage des enfants et la violence sexiste. L'Union nationale des femmes érythréennes, la principale instigatrice de ces réformes, encourage l'indépendance économique des femmes par la formation professionnelle et le micro financement, et promeut la participation politique des femmes à tous les niveaux. Alors que de nombreux indicateurs de l'égalité des sexes se sont considérablement améliorés depuis l'indépendance<sup>5</sup>, des disparités sectorielles subsistent, notamment dans l'éducation, l'agriculture, la santé et la sécurité alimentaire. Les objectifs visant l'égalité des sexes se heurtent à de puissants obstacles découlant de valeurs et de pratiques traditionnelles profondément enracinées. Les femmes n'ont toujours pas de pouvoir décisionnel et se heurtent en matière économique à l'exclusion et à la marginalisation. Les efforts d'intégration de l'égalité des sexes pâtissent de l'insuffisance des capacités et du manque de données ventilées par sexe.

9. L'examen à moyen terme de 2015 du Cadre de coopération pour le partenariat stratégique des Nations Unies a révélé que le PNUD offrait des programmes tout à fait appropriés et ancrés dans les priorités nationales de développement. Ce programme a également relevé un certain nombre de lacunes qui seront prises en compte dans le programme actuel. L'examen fait valoir que l'efficacité et la viabilité de plusieurs résultats gagneraient à une plus forte participation communautaire. Il est noté en particulier que la participation des femmes s'est révélée efficace dans l'amélioration des moyens d'existence et la résilience des foyers dirigés par une femme. On a conclu notamment à la nécessité de combler l'écart entre planification et mise en œuvre, et au renforcement de l'application des règles et lois en vigueur (surtout en matière de réduction des risques de catastrophes et de gestion des ressources naturelles). L'évaluation d'un dossier de projets de pays (1992-2012) demandée en 2014 par le Bureau indépendant d'évaluation du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) corrobore ces conclusions, faisant valoir que les projets appuyés par le FEM donnent des résultats satisfaisants grâce à une approche intégrée dans le traitement des questions environnementales mondiales, améliorant les capacités institutionnelles et individuelles aux niveaux national et local, contribuant ainsi à produire des avantages pour l'environnement en privilégiant les moyens de subsistance durables et les approches communautaires. Parmi les difficultés qui se posent il convient de mentionner la nécessité d'assurer après exécution, la pérennité des résultats obtenus, de renforcer l'application de la législation relative à l'environnement, de mettre au point des objectifs de projet réalistes et d'investir dans le suivi et l'évaluation.

---

<sup>4</sup> African Economic Outlook Report - Érythrée 2015.

<sup>5</sup> *10 years - Women in Eritrea*, publication NUEW et PNUD, 2014.

10. Par le biais de l'évaluation des projets, le PNUD a pu dégager des enseignements complémentaires, notamment la nécessité d'axer les programmes sur des zones géographiques ciblées et d'intensifier la mobilisation des ressources financières afin de maintenir et d'amplifier les interventions au titre des programmes, de tirer parti de nouvelles possibilités par le réengagement des partenaires de développement. D'autres obstacles à la mise en œuvre de programmes antérieurs comme la pénurie de données et la faible capacité opérationnelle de certains partenaires d'exécution sont à signaler.

## II. Priorités du programme et partenariats

11. Pour appuyer la stratégie gouvernementale de développement à long terme l'objectif général du présent programme de pays vise à promouvoir une économie et une société plus ouvertes bénéficiant d'une croissance partagée et durable, brisant ainsi le cycle de pauvreté persistante et de vulnérabilité aux chocs. Les processus de développement qui conduisent à la réalisation de cet objectif comprennent un ensemble de mesures axées sur une croissance inclusive (moyen à long terme) associées à des investissements simultanés dans les moyens de subsistance au profit de populations à risque, en particulier sur le littoral de la Mer Rouge (dans l'immédiat). Vu que la population dépend fortement des ressources naturelles, ce processus de croissance devra s'accompagner d'investissements dans la gestion durable des ressources naturelles et la gestion des risques de catastrophes afin d'assurer la résilience. Il sera en outre étayé par un processus de développement axé sur le renforcement du secteur public afin de promouvoir l'engagement international, l'intensification de la participation communautaire à la formulation des politiques et à l'exécution des projets tout en améliorant la prestation de services.

12. La stratégie programmatique dépend des interconnexions existant entre les trois volets du programme. Par exemple, la dépendance envers l'agriculture de subsistance sera atténuée au moyen d'une diversification de l'économie et de la formation professionnelle, conduisant à une plus large différenciation des moyens d'existence, en particulier pour les jeunes qui n'ont pas de débouchés en dehors du secteur agricole. Dans un même temps, comme l'agriculture va rester l'une des principales sources de moyens d'existence pour un avenir prévisible, surtout en ce qui concerne les quelque 70 % de femmes et d'enfants qui habitent dans les zones rurales, il est critique d'investir dans la gestion des ressources naturelles durables afin d'assurer la résilience et de conserver ces atouts. S'agissant des enseignements tirés de l'évaluation indépendante du FEM, ce type de démarche sera appuyé par le renforcement des capacités du secteur public et une participation communautaire accrue dans la gestion des ressources naturelles. La stratégie privilégiera les éléments pouvant contribuer au succès des opérations menées dans le cadre du programme, renforçant surtout la capacité du Bureau national de statistique (données), du Bureau du Vérificateur général (transparence) et du Bureau des marchés publics de la Red Sea Corporation (exécution). Il importe en outre d'intensifier l'engagement avec la communauté internationale de manière à lever de nouvelles ressources au profit du développement et de réintégrer l'Érythrée dans les forums régionaux.

13. Les domaines d'intervention correspondent aux priorités du Plan national indicatif de développement (NIDP) pour la période 2014-2018, et s'articulent sur le Cadre de coopération pour des partenariats stratégiques (SPCF II Nations Unies-Gouvernement). Quant au cadre de résultats et d'allocation des ressources les priorités des partenaires de développement ont été prises en compte dans l'approche-programme et le positionnement. Le programme appuiera l'Érythrée dans le Programme 2030, le Programme de l'Union africaine 2063 et la feuille de route concernant le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés. Les interventions de politique générale s'appliqueront à l'ensemble du pays mais s'appuieront sur l'expérience des populations vulnérables et les réalités auxquelles elles sont confrontées, notamment dans les régions rurales côtières (Mer Rouge septentrionale et méridionale) touchées par de rudes conditions climatiques. D'autre part les interventions en aval viseront à appuyer les plus vulnérables de ces mêmes communautés.

## **Volet I. Croissance inclusive et moyens de subsistance**

14. La stratégie de développement à long terme pour l'Érythrée encourage une croissance économique rapide, équilibrée, intrinsèque et durable dans la justice sociale. Le PNUD appuiera cet objectif en assurant, en amont, le renforcement des capacités nécessaires à la formulation et à l'application de politiques en vue d'améliorer les moyens de production et de créer un climat favorable à l'investissement dans le secteur privé. En aval, le PNUD appuiera la création de plus nombreux débouchés à l'intention de groupes vulnérables par la formation professionnelle, le microcrédit et le placement des chercheurs d'emplois.

15. Dans son rôle fédérateur, le PNUD examine les insuffisances liées aux conditions actuelles et futures que doivent remplir les systèmes nationaux de gestion de l'information. La Banque africaine de développement et l'Union européenne tirent parti des résultats pour aider le Ministère des finances à renforcer les cadres et systèmes de planification et de gestion de trésorerie. Dans le programme de pays, le PNUD maintiendra son appui en amont en identifiant les insuffisances que présentent les capacités et les politiques et engagera les partenaires dans un dialogue afin de dégager d'éventuelles ressources pour le développement. Cette même stratégie sera employée pour détecter les secteurs productifs qui pourraient offrir à la population des sources de moyens de subsistance. La récente expérience avec le secteur minier pourrait être reproduite dans d'autres secteurs à plus forte intensité de main d'œuvre comme le secteur manufacturier, l'industrie alimentaire et le tourisme. Ainsi le PNUD va continuer à appuyer le Gouvernement pour élargir, diversifier et pérenniser davantage la base de production et engager la communauté internationale, y compris la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international à fournir des ressources techniques et monétaires.

16. S'agissant de l'appui en aval, le PNUD s'est attaché à l'emploi des jeunes (enseignement professionnel technique et formation) en collaboration avec l'Union nationale des jeunes et étudiants érythréens (NUEYS) et l'Union nationale des femmes érythréennes afin de cibler avec certitude les jeunes et les femmes. Pour la seule année 2015, 1 046 jeunes (dont 46 % de femmes) ont acquis des aptitudes professionnelles et entrepreneuriales dans les six régions de l'Érythrée dans le cadre d'un projet du PNUD consacré aux jeunes. Au titre d'un partenariat avec le Japon et

la Norvège, l'appui du PNUD à l'emploi des jeunes sera intensifié, en collaboration avec l'organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et en collaboration avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les jeunes. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud le PNUD recherchera la collaboration de l'Égypte, qui dépense plus d'un million de dollars par an pour la formation professionnelle, et de la Chine, du Qatar, de l'Arabie saoudite, de l'Afrique du Sud et de la Turquie, qui financent déjà des investissements dans la création d'emplois, comme par exemple dans des usines de conditionnement du poisson ou d'emouteillage d'eau.

17. En ce qui concerne sa mise en œuvre effective ce volet est lié aux autres volets dans une relation d'interdépendance. Par exemple, le renforcement des capacités pour le Bureau national de statistique (volet III) est critique pour la fourniture de données sur le chômage à l'échelon régional en vue de mieux cibler les interventions et évaluer l'impact de l'appui. Par ailleurs, les politiques axées sur l'engagement international avec des gouvernements étrangers, des organisations multilatérales et le secteur privé vont libérer de potentielles ressources techniques et monétaires pour le développement. Le volet consacré à la gestion des ressources durables vise à aider les femmes et les hommes des communautés rurales à utiliser équitablement et rationnellement leurs ressources naturelles et écosystèmes afin d'améliorer leurs moyens d'existence. Cette mesure tend à libérer des jeunes employés dans l'agriculture afin qu'ils choisissent un enseignement professionnel technique ou une formation de ce type et gagnent leur vie autrement.

## **Volet II. Gestion rationnelle des ressources naturelles, résistance aux changements climatiques et aux catastrophes**

18. Pour parvenir à une croissance économique durable sur la base du principe d'autosuffisance énoncé dans le Plan national indicatif de développement (2014-2018) et compte tenu de la forte dépendance économique vis-à-vis de ressources naturelles qui progressivement se dégradent, le PNUD appuiera la gestion durable de ces ressources. Ainsi qu'il ressort de sa contribution prévue déterminée au niveau national, l'Érythrée est vulnérable aux changements climatiques dont pâtissent déjà l'économie et les moyens de subsistance. Le PNUD va promouvoir des mesures permettant de mieux résister aux effets des changements climatiques et d'accroître les capacités de gestion des risques de catastrophes. Il s'agit d'accroître la productivité et d'assurer des moyens de subsistance au sein du secteur agricole dans un environnement stable et des conditions favorables à la résilience de la population. Le PNUD continuera d'accroître ses interventions en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds pour l'adaptation et le Fonds vert pour le climat et renforcera sa collaboration avec les ministères sectoriels.

19. Depuis 2012 le PNUD a intensifié la capacité de production de 10 384 agriculteurs vulnérables (dont 51 % de femmes) en proie aux infestations de criquets et à la sécheresse dans les régions de la Mer Rouge et de Debub, par des initiatives de conservation des sols et des ressources en eau, de formation agricole et la fourniture de moyens de production. Un total de 16 461 personnes (dont 55 % de femmes) ont bénéficié de programmes « travail contre rémunération » consacrés à la mise en place d'infrastructures communautaires telles que des barrages pour prévenir l'érosion des sols et promouvoir la collecte d'eau. Le PNUD appuie une nouvelle politique foncière (pour remplacer le système coutumier). Le nouveau

régime foncier accorde aux femmes des droits fonciers qu'elles n'avaient pas auparavant. En 2015, 23 villages comptant 5 500 ménages (dont 37 % dirigés par des femmes) ont bénéficié de la sécurité des régimes fonciers. De ce fait un certain nombre de communautés locales ont investi dans leurs terres agricoles qu'elles ont aménagées en terrasses, et ont mené des activités de conservation des sols et des ressources en eau. Des agriculteurs ont planté 125 000 plants d'arbres pour obtenir du bois de feu, des matériaux de construction et des revenus par la vente de bois d'œuvre. Certaines communautés d'autres régions demandent à bénéficier de la même expérience et le Gouvernement envisage d'étendre le projet, que le PNUD appuiera en encourageant, entre autres, la participation communautaire aux processus décisionnels locaux.

20. Le PNUD continuera de soutenir des interventions visant à renforcer en amont les capacités de conservation de la diversité biologique (terrestre et marine) et de gestion durable des terres, y compris le régime foncier. Cette initiative se combinera avec un appui aux capacités locales pour améliorer l'utilisation des sols et réduire leur dégradation ainsi que la désertification, elle s'accompagnera d'activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture visant à élever la productivité des sols par des méthodes de culture climatiquement rationnelles.

21. S'agissant de l'alerte rapide et de la gestion des risques de catastrophes, le PNUD a renforcé la capacité d'adaptation des agropasteurs et des pasteurs aux effets des changements climatiques, et appuyé l'installation de six stations météorologiques qui fournissent des informations hebdomadaires à plus de 10 000 ménages afin de limiter les dommages pouvant être causés aux récoltes et au bétail. Le PNUD continuera de renforcer la résilience et la gestion des risques de catastrophes aux niveaux national et communautaire en intégrant l'adaptation aux effets du changement climatique et les mesures d'adaptation dans les plans locaux de développement tout en améliorant les systèmes d'alerte rapide.

22. L'efficacité de ce volet dépend en partie de la capacité du Bureau national des marchés publics (appuyé au titre du volet III) car ce bureau s'occupe d'activités de construction en amont dans le secteur agricole. En outre, les interventions qui ouvrent d'autres secteurs aux investissements privés, tel le traitement des produits alimentaires (comme stipulé au volet I) seront critiques pour accroître la demande des produits agricoles, augmentant ainsi les revenus des agriculteurs.

### **Volet III. Institutions responsables, administration publique et prestation de services**

23. Le PNUD cherchera à favoriser la prestation de services et l'accès à des services de qualité, mettant l'accent sur les jeunes chômeurs et les pauvres des zones rurales. Les leçons du passé montrent que faute d'une stratégie globale à l'appui du développement du secteur public il n'y a eu que des interventions parcellaires et sectorielles. Pour pallier cette déficience le PNUD va demander et soutenir l'élaboration d'une stratégie et d'un cadre institutionnel pour favoriser la cohérence des politiques et les échanges d'informations provenant notamment de partenaires nouveaux comme le Fonds international de développement agricole, l'Union européenne, la Banque africaine de développement et autres donateurs bilatéraux. Le PNUD va renforcer les capacités techniques et de gestion du Bureau du Vérificateur général et du Ministère des finances pour la gestion des finances

publiques, et promouvoir les évaluations environnementales et les évaluations centrées sur les résultats des ministères de tutelle.

24. Le précédent programme de pays a montré l'effet multiplicateur que produit la participation des communautés à leur propre développement et leur responsabilisation en ce domaine. Par exemple, la sécurité alimentaire s'est accrue par suite de la construction de petits barrages avec la participation de la communauté qui en a assuré le fonctionnement (main d'œuvre, et contribution mensuelle au mécanisme d'irrigation et à l'entretien). L'appui au niveau local s'attachera surtout à donner la parole à la communauté et à encourager sa participation aux prises de décisions concernant la planification du développement local.

25. Au titre du précédent programme de pays, l'Union nationale des femmes Érythréennes, avec l'assistance du PNUD, a affirmé son rôle de chef de file et de coordination pour la promotion de l'égalité des sexes au niveau des différents ministères et départements. Le PNUD a fourni un appui au Gouvernement en ce qui concerne la nomination de coordonnateurs pour les questions d'égalité des sexes (six ministères), l'élaboration de stratégies d'intégration de l'égalité des sexes (cinq ministères) et de plans d'action (quatre ministères)<sup>6</sup>. Le PNUD continuera de promouvoir l'égalité des sexes en épaulant le Gouvernement dans la production de données de référence sur l'égalité des sexes, la nomination de coordonnateurs pour les questions d'égalité des sexes, la budgétisation en fonction de l'identité sexuelle, les activités de plaidoyer et de formation liées à l'intégration de l'égalité des sexes.

26. En 2015, le PNUD a appuyé des activités préparatoires pour l'examen périodique universel, la mise au point d'un plan d'exécution et la création d'une structure de coordination. Ce sont d'importants points d'ancrage pour faire progresser les droits de l'homme. Le PNUD insistera pour que le Gouvernement continue de participer à l'examen périodique universel et coopère à l'application des 92 recommandations acceptées.<sup>7</sup> Le PNUD continuera d'aider le Gouvernement dans l'intégration des droits de l'homme et le renforcement de son engagement avec la communauté internationale, notamment avec le HCDH.

27. La disponibilité de données fiables, la transparence et la capacité d'exécution en aval ont été reconnues comme trois facteurs décisifs de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le programme proposé mettra en valeur la capacité de ces trois facteurs critiques. Le PNUD va entreprendre une initiative en vue d'appuyer les processus internationaux de marchés publics et d'éliminer les obstacles opérationnels, comme indiqué dans l'examen du programme de pays de 2014.

### **III. Administration du programme et gestion des risques**

28. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats

<sup>6</sup> Delivering together for Eritrea's Development and Self-Reliance, Érythrée, Équipe de pays des Nations Unies, 2014.

<sup>7</sup> Projet de document de travail sur l'application des recommandations contenues dans l'examen périodique universel (non publié), Érythrée, Équipe de pays des Nations Unies, 2014.

correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les directeurs de programme au niveau du pays, de la région et du siège doivent rendre compte des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

29. On aura recours à la modalité d'exécution nationale. Celle-ci sera la modalité privilégiée de la mise en œuvre des projets. En adoptant la politique harmonisée relative aux transferts de fonds on pourra minimiser les risques liés à certaines carences de l'exécution. L'exécution directe peut être envisagée le cas échéant ou maintenue pour des projets en cours ou approuvés. Conformément à la décision DP/2-0113/32 du Conseil d'administration les dépenses définies et classifiées au titre de l'efficacité du programme et du développement seront imputées aux projets concernés.

30. Les risques majeurs encourus par le programme tiennent principalement à l'insuffisance des capacités nationales sur les plans institutionnel et humain pour atteindre les résultats, et à l'incertitude qui pèse sur la coopération et les relations avec la communauté internationale. Les effets de ces risques sur la programmation du PNUD et sur les résultats attendus pourraient être les suivants : a) Portée limitée de la mobilisation des ressources, b) Capacité limitée du Gouvernement de reproduire ou d'élargir des interventions en vue de multiplier les impacts, et d) Pérennité des résultats.

31. Pour atténuer le risque a), le PNUD collaborera avec l'Équipe de pays des Nations Unies dans le cadre d'une stratégie conjointe de mobilisation des ressources et renforcera les capacités du personnel interne en matière de mobilisation des ressources. Le PNUD appuiera et facilitera les partenariats de collaboration avec des organisations multilatérales et bilatérales ; il renforcera la communication et la messagerie axées sur les résultats, et préconisera et facilitera la création de plateformes de donateurs. Le PNUD appuiera de plus importantes initiatives des Nations Unies visant à affermir l'engagement de l'Érythrée avec la communauté internationale et à fournir des services consultatifs techniques afin d'explorer de nouvelles possibilités et guichets de financement. Si les ressources escomptées n'apparaissent pas, le PNUD appuiera en priorité le réengagement avec la communauté internationale, plus particulièrement par la mise en œuvre de l'examen périodique universel assorti d'une meilleure disponibilité des données afin que l'on puisse mieux cibler la population la plus vulnérable.

32. S'agissant des risques b) et c) le Bureau de pays du PNUD a entrepris un examen stratégique de la gestion du changement afin de mieux approcher les nouvelles priorités liées aux objectifs du développement durable et à la stabilité financière. Le Bureau de pays du PNUD va continuer d'encourager le Gouvernement à resserrer la coordination avec les partenaires d'exécution pour créer notamment des groupes de travail techniques communs, conjointement chargés de diriger la planification, l'exécution et le suivi des résultats. Par ailleurs, en privilégiant l'appui à la Red Sea Corporation on augmentera les possibilités d'optimiser les interventions qui ont réussi. On sait que l'Érythrée compte sur ses capacités nationales pour l'exécution des programmes, ce qui peut aider sur le plan de la viabilité et de la rentabilité. Dans le cadre du présent programme ces efforts seront davantage encouragés; la rétention de la capacité nationale est l'un des

principaux objectifs du programme et aidera à minimiser les risques. Les normes d'ordre social et environnemental sont intégrées dans le programme et projets de pays pour appuyer le développement durable.

#### **IV. Suivi et évaluation**

33. Le suivi et l'évaluation seront réalisés conformément au Cadre de coopération pour le partenariat stratégique des Nations Unies (SPCF). Le cadre pour le suivi et l'évaluation préconise la création de groupes de travail axés sur les résultats, conjointement dirigés par un médiateur nommé par le Gouvernement et un médiateur adjoint relevant des Nations Unies. Le Ministère du développement national et le PNUD codirigeront certains groupes de travail axés sur les résultats dans le cadre du présent programme et entreprendront un suivi et une évaluation tous les trois mois.

34. Au niveau des résultats, le suivi et l'évaluation seront accomplis en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies sous l'égide du Groupe chargé de la gestion, du suivi et de l'évaluation du programme. Les résultats seront suivis régulièrement, les données et les justificatifs seront analysés pour que les décideurs puissent en tirer parti, tandis que les résultats et les enseignements retenus seront signalés conformément aux nouvelles politiques de gestion et procédures de suivi des programmes et projets. Les opérations de suivi comprendront entre autres, des examens trimestriels des progrès accomplis, et des examens semestriels des résultats obtenus. Des examens annuels conjoints seront également organisés. Dans tous les cas le PNUD encouragera l'utilisation des bases de données et systèmes nationaux pour surveiller les indicateurs de résultats, dans la mesure du possible et lorsque les données sont disponibles, et il appuiera le développement des capacités de gestion des données et de l'information. Les données de référence manquantes seront collectées d'ici la fin du premier trimestre de 2017, notamment dans le cadre de l'enquête sur la population et les ménages en Érythrée, qui devrait se terminer d'ici fin 2016. Le marqueur du PNUD sur l'égalité hommes-femmes sera utilisé pour le suivi du programme sur l'investissement dans l'égalité des sexes, et ses résultats.

35. Au moins 5 % des ressources seront affectées au suivi et à l'évaluation ainsi qu'au programme pluriannuel de recherche du PNUD. À cet égard, le PNUD appuiera les efforts nationaux pour combler les principales lacunes que présentent les données et produire des données et études nationales de qualité. Il s'agira entre autres du Rapport national sur le développement humain, d'études thématiques sur les jeunes et l'emploi, et sur l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que de l'établissement de données de référence pour les différents objectifs de développement durable afin de faciliter leur suivi effectif y compris aux niveaux locaux. Le programme de recherche et sa distribution seront menés à bien en collaboration avec des organismes des Nations Unies, la Commission à l'enseignement supérieur, le Ministère de l'information et des universités publiques. Les activités de coopération Sud-Sud faciliteront le partage des savoirs.

## Annexe

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Érythrée (2017-2021)

**Priorités ou objectif du pays :** Diversification et croissance de l'économie, sécurité alimentaire et amélioration des moyens de subsistance.

**Réalisation visée par le SPCF :**

**Réalisation D2 :** D'ici à 2021, les femmes, les hommes, les enfants et les jeunes, y compris les groupes vulnérables et les réfugiés ont amélioré les conditions d'égalité des sexes pour participer au développement économique, politique, culturel et social.

**Réalisation correspondante 1 du plan stratégique :**

La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus.

<i>Indicateurs SPCF de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
<p><b>Indicateur 1.1</b> Taux d'emploi (formel et informel) ventilé par sexes et zones (urbaine/rurale) (Indicateur 1.1 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources) <b>Niveau de référence (Enquête de 2010 sur la population et les ménages en Érythrée :</b> Hommes : 63 % ; femmes : 23 % ; en zone rurale 30, 5 % (Hommes : 61 % ; Femmes : 10 %) ; en zone urbaine 43 % (Hommes 55 % ; Femmes 30 %)</p> <p><b>Niveau cible (2021) :</b> Hommes : 85 % ; Femmes : 60 % ; Rurale : 70 % ; Urbaine : 90 %</p> <p><b>Indicateur 1.2 :</b> Proportion de personnes vivant sous le seuil national de pauvreté, ventilée par zone rurale/urbaine et par sexe</p> <p><b>Niveau de référence (2015) :</b> à déterminer</p> <p><b>Niveau cible (2021) :</b> à déterminer</p>	<p><b>Source :</b> Enquête sur la main d'œuvre, Banque africaine de développement (BAfD)/Rapports de la Banque mondiale</p> <p><b>Fréquence :</b> Semestrielle</p> <p><b>Entités responsables :</b> Ministère du travail et de la protection sociale (MLHW), Ministère du commerce et de l'industrie, Bureau national de statistique, PNUD</p> <p><b>Source :</b> besoins essentiels non satisfaits ; rapports d'activité relatifs aux objectifs de développement durable ; rapports BAfD/Banque mondiale</p> <p><b>Fréquence :</b> annuelle</p> <p><b>Entités responsables :</b> MND, MLHW, Bureau national de statistique, PNUD</p>	<p><b>Produit 1.1.</b> Les institutions nationales et sous-nationales sont en mesure d'améliorer leurs capacités de production durables et à forte intensité de main d'œuvre.</p> <p><b>Indicateur 1.1.1.</b> Nombre de plans complémentaires qui élargissent et diversifient la base de production, recourant à des technologies de production écologiquement viables (Indicateur 1.1.3 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)</p> <p><b>Niveau de référence (2015) :</b> 2 <b>Niveau cible (2021) :</b> 6</p> <p><b>Source des données :</b> Rapports de l'administration régionale <b>Fréquence :</b> annuelle</p> <p><b>Indicateur 1.1.2.</b> Nombre de nouveaux emplois à plein temps ou équivalents (H/F) (Indicateur 1.1.1. A du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)</p> <p><b>Niveau de référence (2015) :</b> 0 ; <b>Niveau cible (2021) :</b> Hommes : 50 000, Femmes : 50 000</p> <p><b>Source des données :</b> Rapports de projets du PNUD</p> <p><b>Fréquence :</b> annuelle</p> <p><b>Produit 1.2.</b> Les institutions cibles ont renforcé leurs capacités dans l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives d'habilitation des jeunes</p>	<p>Ministère de l'agriculture (MoA); Ministère de l'aménagement foncier, des ressources en eau et de l'environnement (MLWE), MND; Ministère des ressources marines (MMR); BCAH ; FAO, UNICEF, HCR, Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, Confédération nationale des travailleurs érythréens, NUEW, NUEYS, Norvège, Union européenne, BAfD</p>	<p><b>Ressources ordinaires :</b> 7 983 000</p> <p><b>Autres ressources :</b> 25 000 000</p>

**Priorités ou objectif du pays** : Diversification et croissance de l'économie, sécurité alimentaire et amélioration des moyens de subsistance.

**Réalisation visée par le SPCF :**

**Réalisation D2** : D'ici à 2021, les femmes, les hommes, les enfants et les jeunes, y compris les groupes vulnérables et les réfugiés ont amélioré les conditions d'égalité des sexes pour participer au développement économique, politique, culturel et social.

**Réalisation correspondante 1 du plan stratégique :**

La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus.

<i>Indicateurs SPCF de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
--	--	--	--	---

**Indicateur 1.2.1.** Mesure dans laquelle certaines institutions peuvent fournir aux jeunes des services d'habilitation.

**Niveau de référence (2015)** : 1 – faible

**Niveau cible (2021)**: 3 – fort<sup>8</sup>

**Source des données** : NUEYS ; **Fréquence** : Annuelle

**Indicateur 1.2.2.** Nombre de jeunes ayant accès à une formation d'aptitude professionnelle et au microcrédit (H/F)

**Niveau de référence (2015)** : 0 ; **Niveau cible (2021)**: Formation d'aptitude professionnelle : Hommes : 4 000 ; Femmes : 4 000, et microcrédit : Hommes : 2 000 ; Femmes : 2 000

**Source des données** : NUEYS

**Fréquence** : annuelle

<sup>8</sup> 0 no – no initiatives; 1 weak – initiatives present; 2 average as 2 but targeted; 3 strong – as 3 with trainers and equipment; 4 very strong – as 3 including business development services

---

**Priorité ou objectif du pays : Gestion durable de l'environnement**


---

**Réalisation visée par le SPCF :**

**Réalisation B1** : D'ici à 2021 la gestion de l'environnement et des ressources naturelles se répartit entre hommes et femmes; elle est durable, résistant à la dégradation des écosystèmes, aux effets des changements climatiques, et renforce la résilience de la communauté aux catastrophes

---

**Réalisation correspondante 5 du plan stratégique :**

Les pays sont à même de réduire les risques de conflit et de catastrophes naturelles, notamment ceux liés aux changements climatiques.

---

<i>Indicateurs SPCF de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
Indicateur 2.1  Nombre d'hectares exploités de manière écologiquement viable conformément au régime d'utilisation durable et/ou d'accès et de partage des avantages (Indicateur 1.5 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)	<b>Source</b> : MLWE, MoA, administrations locales  <b>Fréquence</b> : Annuelle  <b>Entités responsables</b> : MLWE, MoA, administrations locales	<b>Produit 2.1.</b> Une politique générale et un cadre institutionnel pour la gestion de l'environnement et des ressources naturelles sont en vigueur, tenant compte des impacts différenciés, ex. sur les femmes et les hommes.  <b>Indicateur 2.1.1.</b> Mesure dans laquelle la politique sur l'environnement est élaborée et appliquée.  <b>Niveau de référence (2015)</b> : 0 – non établi ; <b>Niveau cible (2021)</b> : 4 – pleinement fonctionnel <sup>8</sup>	MLWE, MND, MoA, NUEYS, MOEM, Ministère de la Justice, NUEYS, NUEW, FAO, UNICEF, FEM, Fonds d'adaptation, NUEW, GCF, NUEYS	<b>Ressources ordinaires</b> : 15 969 000  <b>Autres ressources</b> : 78 000 000
<b>Niveau de référence (2015)</b> 411 600 ha – <b>Niveau cible</b> : 588 000 ha	<b>Source</b> : MLWE, MoA, administrations locales, Ministère de l'énergie et des mines et rapports MND  <b>Fréquence</b> : annuelle	<b>Source des données</b> : MLWE, MND, PNUD, MoA, MMR, Forestry Wildlife Authority, MoLG  <b>Fréquence</b> : annuelle		
<b>Indicateur 2.2</b> : Perte économique due aux risques naturels au prorata du produit intérieur brut (Indicateur 5.2 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)	<b>Entités responsables</b> : MND, PNUD, MLWE, MoA, Ministère des administrations locales	<b>Indicateur 2.1.2.</b> Mesure dans laquelle le système national d'information sur l'environnement est fonctionnel.  <b>Niveau de référence (2015)</b> : 0 – non établi - <b>Niveau cible (2021)</b> : 4 – pleinement fonctionnel <sup>9</sup>		
Niveau de référence (2015) : 5 % - Niveau cible : 2 %		<b>Source des données</b> : MLWE, MND, UNDP, MoA, MMR, Forestry Wildlife Authority, MoLG  <b>Fréquence</b> : annuelle		

**Priorité ou objectif du pays : Gestion durable de l'environnement****Réalisation visée par le SPCF :**

**Réalisation B1 :** D'ici à 2021 la gestion de l'environnement et des ressources naturelles se répartit entre hommes et femmes; elle est durable, résistant à la dégradation des écosystèmes, aux effets des changements climatiques, et renforce la résilience de la communauté aux catastrophes

**Réalisation correspondante 5 du plan stratégique :**

Les pays sont à même de réduire les risques de conflit et de catastrophes naturelles, notamment ceux liés aux changements climatiques.

<i>Indicateurs SPCF de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
--	--	--	--	---

**Produit 2.2.** Les femmes et les hommes des communautés rurales sont à même d'utiliser les ressources naturelles équitablement et rationnellement pour améliorer leurs moyens de subsistance

*MLWE, MND, MMR, NUEYS, MOEM*  
*FAO, UNICEF, FEM, Fonds d'adaptation, NUEW, Fonds vert pour le climat*

**Indicateur 2.2.1.** Nombre total de personnes bénéficiant de l'amélioration des moyens de subsistance grâce à des solutions d'aménagement des ressources naturelles, de services d'écosystèmes, des substances chimiques et des déchets (Indicateur 1.3.2 A.3.1 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)

**Niveau de référence** (2015)<sup>8</sup> : 81 600 (38 % de ménages dirigés par une femme) ;

**Niveau cible** (2021) : 273 600 (50 % de ménages dirigés par une femme)

**Source des données :** MLWE, MoA, administrations locales

**Fréquence :** annuelle

**Indicateur 2.2.2.** Pourcentage de femmes participant aux processus décisionnels locaux concernant la gestion des ressources naturelles.

**Niveau de référence (2015)** à déterminer –

<sup>8</sup> La taille moyenne d'un ménage est de 4,8 selon l'enquête de 2010 menée en Érythrée sur la population et la santé.

---

**Priorité ou objectif du pays : Gestion durable de l'environnement**


---

**Réalisation visée par le SPCF :**

**Réalisation B1 :** D'ici à 2021 la gestion de l'environnement et des ressources naturelles se répartit entre hommes et femmes; elle est durable, résistant à la dégradation des écosystèmes, aux effets des changements climatiques, et renforce la résilience de la communauté aux catastrophes

---

**Réalisation correspondante 5 du plan stratégique :**

Les pays sont à même de réduire les risques de conflit et de catastrophes naturelles, notamment ceux liés aux changements climatiques.

---

<i>Indicateurs SPCF de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
--	--	--	--	---

---

**Niveau cible (2021)** minimum de 30 % de femmes

**Source des données :** MLWE, MoA, administrations locales

**Fréquence :** annuelle

---

MND, PNUD, MLWE, MoA, MoLG, (Mer Rouge septentrionale et méridionale)

**Produit 2.3.** Les communautés rurales sont à même d'intégrer les risques climatiques dans leurs plans de développement.

**Indicateur 2.3.1. 5.3.1.** Nombre de plans communautaires de développement opérationnels qui comportent des activités précises de gestion des catastrophes et/ou de gestion des risques liés au climat, ventilés par sexe des personnes responsables (Indicateur 5.3.1 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)

**Niveau de référence (2015)** neuf communautés dans la région d'Anseba

**Niveau cible (2021) :** 200 communautés dans quatre régions (Dehub et Mer Rouge septentrionale et méridionale, Gash Barka et Anseba)

**Source des données :** Rapports régionaux et sous-régionaux

**Priorité ou objectif du pays : Gestion durable de l'environnement****Réalisation visée par le SPCF :**

**Réalisation B1 :** D'ici à 2021 la gestion de l'environnement et des ressources naturelles se répartit entre hommes et femmes; elle est durable, résistant à la dégradation des écosystèmes, aux effets des changements climatiques, et renforce la résilience de la communauté aux catastrophes

**Réalisation correspondante 5 du plan stratégique :**

Les pays sont à même de réduire les risques de conflit et de catastrophes naturelles, notamment ceux liés aux changements climatiques.

<i>Indicateurs SPCF de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
--	--	--	--	---

**Fréquence :** annuelle

**Indicateur 2.3.2.** Nombre de communautés cibles dotées de systèmes de gestion des ressources en eau intégrés, opérationnels et efficaces

**Niveau de référence (2015) :** 20 communautés dans les localités de Lamza, Foron Shieb, Habero et Hamelmalo

**Niveau cible (2021) :** 175 communautés à sub-zobas Dubarwa/Tsilima plain, Nakfa, Hamelmalo, Habero, Semenawi and Debubawi Barhri

**Source des données :** Rapports régionaux et sous-régionaux, MLWE, MoA, MMR, PNUD

**Fréquence :** annuelle

**Produit 2.4.** Certaines institutions nationales, sous-nationales et communautés ont des cadres et de plus fortes capacités de réagir aux catastrophes naturelles

MLWE, MND, MoA, MOEM, MMR

**Indicateur 2.4.1** existence et efficacité de dispositions législatives/règlementaires aux niveaux national et sous-national pour gérer les catastrophes naturelles et les risques

FAO, UNICEF, ONUDI, FEM  
Fonds d'adaptation, NUEW,  
Fonds vert pour le climat,  
NUEYS

---

**Priorité ou objectif du pays : Gestion durable de l'environnement**


---

**Réalisation visée par le SPCF :**

**Réalisation B1 :** D'ici à 2021 la gestion de l'environnement et des ressources naturelles se répartit entre hommes et femmes; elle est durable, résistant à la dégradation des écosystèmes, aux effets des changements climatiques, et renforce la résilience de la communauté aux catastrophes

---

**Réalisation correspondante 5 du plan stratégique :**

Les pays sont à même de réduire les risques de conflit et de catastrophes naturelles, notamment ceux liés aux changements climatiques.

---

<i>Indicateurs SPCF de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
--	--	--	--	---

---

climatiques (Indicateur 5.2.2. du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)

**Niveau de référence (2015) :** 1 – non adéquat ;

**Niveau cible (2021) :** 4 – largement/pleinement

**Source des données :** MLHW, MoA, MND

**Fréquence :** annuelle

**Indicateur 2.4.2** nombre de régions dotées de systèmes d'alerte rapide de bout en bout pour les crises anthropiques et tous les principaux risques naturels (d'origine géophysique ou climatique par exemple) (Indicateur 5.4.1 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)

**Niveau de référence (2015) :** 0

Niveau cible (2021) : 2 (Mer Rouge septentrionale et méridionale) ainsi que huit sous-régions.

**Source des données :** MLHW, MoA, MND

**Fréquence :** annuelle

**Priorités ou objectif du pays** : Gouvernance et responsabilisation**Réalisation visée par le SPCF :**

**Réalisation C1** : D'ici à 2021, la population, y compris les groupes vulnérables, bénéficient d'une planification et de politiques fondées sur des données factuelles ; d'institutions et systèmes publics fiables garantissant la protection des droits de l'homme et la prestation de services publics.

**Réalisation correspondante 3 du plan stratégique :**

Les pays ont renforcé leurs institutions pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base

<i>Indicateurs SPCF de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
<p><b>Indicateur 3.1</b> : Degré de confiance en la fourniture de service de base, ventilé par sexe, zones urbaine/rurale et groupes de revenus (Indicateur 3.1 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)</p> <p><b>Niveau de référence (2015)</b> : à déterminer</p> <p><b>Niveau cible (2021)</b> : augmentation de 50 %</p> <p><b>Indicateur 3.2</b> : proportion de postes de décision (cadre dirigeant, législation, justice) occupés par des femmes au niveau national (Indicateur 4.4 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)</p> <p><b>Niveau de référence (2015)</b> : 26,7 % (2012) ;</p> <p><b>Niveau cible (2021)</b> : 50 %</p>	<p><b>Source</b> : MND</p> <p><b>Fréquence</b> : annuelle</p> <p><b>Entité responsable</b> : PNUD</p> <p><b>Source</b> : NUEW</p> <p><b>Fréquence</b> : annuelle</p> <p><b>Entité responsable</b> : NUEW</p>	<p><b>Produit 3.1.</b> Les institutions nationales sont en mesure de collecter, analyser et utiliser des données pour la planification et les prises de décisions, notamment pour la réalisation des objectifs de développement durable</p> <p><b>Indicateur 3.1.1.</b> Mesure dans laquelle les données actualisées et ventilées servent à suivre les progrès dans la réalisation des objectifs nationaux de développement alignés sur le programme de développement pour l'après-2015 (Indicateur 7.2.2 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)</p> <p><b>Niveau de référence (2015)</b> : 1 – inadéquat,</p> <p><b>Niveau cible (2021)</b> : 3 – partiellement</p> <p><b>Source des données</b> : Rapports MND</p> <p><b>Fréquence</b> : annuelle</p> <p><b>Indicateur 3.1.2.</b> Nombre de gouvernements/administrations dotés de systèmes de planification, de budgétisation et de suivi opérationnels (Produit 3.2.2 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)</p> <p><b>Niveau de référence (2015)</b> : 0, <b>Niveau cible</b> : 4</p> <p><b>Source des données</b> : Rapports MND ;</p> <p><b>Fréquence</b> : annuelle</p> <p><b>Produit 3.2.</b> Certaines institutions publiques ont renforcé leurs capacités administratives et techniques pour l'administration publique et la gestion des finances publiques</p> <p><b>Indicateur 3.2.1.</b> Nombre de modules fonctionnels pour les systèmes intégrés de gestion des finances publiques</p>	<p>MND, Ministère des finances ; PNUD, FNUAP, OIT, CEA, Union européenne,</p> <p>MND, Ministère des finances, Bureau du Vérificateur général des comptes, BafD, PNUD, Ministère des affaires étrangères, MND, MLHW</p> <p>PNUD, HCR, ONU-Femmes, OIT, UNICEF, FNUAP, OMS, FAO</p>	<p><b>Ressources ordinaires</b> : 7 983 000</p> <p><b>Autres ressources</b> : 25 000 000</p>

**Priorités ou objectif du pays :** Gouvernance et responsabilisation

**Réalisation visée par le SPCF :**

**Réalisation C1 :** D'ici à 2021, la population, y compris les groupes vulnérables, bénéficient d'une planification et de politiques fondées sur des données factuelles ; d'institutions et systèmes publics fiables garantissant la protection des droits de l'homme et la prestation de services publics.

**Réalisation correspondante 3 du plan stratégique :**

Les pays ont renforcé leurs institutions pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base

<i>Indicateurs SPCF de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
--	--	--	--	---

**Niveau de référence (2015)** Six modules fonctionnels ;  
**Niveau cible (2021):** 12 modules fonctionnels

**Source des données :** Ministère des finances ;  
**Fréquence :** annuelle

**Indicateur 3.2.2.** Mesure dans laquelle les vérifications de comptes sont conformes aux normes internationales<sup>10</sup>  
**Niveau de référence (2015) :** 2 – satisfaisant ;  
**Niveau cible (2021) :** 3 – très satisfaisant<sup>11</sup>  
**Source des données :** Ministère des finances ;  
**Fréquence :** annuelle

**Indicateur 3.2.3** pourcentage de vérifications ministérielles avec une évaluation environnementale fondée sur les résultats

**Niveau de référence (2015) :** 0 % ; **Niveau cible :** 60 %

**Source des données :** Ministère des Finances  
**Fréquence :** annuelle

**Produit 3.3.** Certaines institutions sont en mesure d'intégrer et promouvoir les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme ainsi que les obligations qui en découlent, et d'établir des rapports à ce sujet.

MOFA, MND, MLHW, NUEW, Union européenne, Norvège, Suède, Allemagne

**Indicateur 3.3.1.** Mesure dans laquelle certaines institutions opérationnelles ont la possibilité d'appuyer l'application d'obligations découlant de traités relatifs aux droits de l'homme ratifiés sur le plan national et international (Produit 2.3.1 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)

**Priorités ou objectif du pays :** Gouvernance et responsabilisation

**Réalisation visée par le SPCF :**

**Réalisation C1 :** D'ici à 2021, la population, y compris les groupes vulnérables, bénéficient d'une planification et de politiques fondées sur des données factuelles ; d'institutions et systèmes publics fiables garantissant la protection des droits de l'homme et la prestation de services publics.

**Réalisation correspondante 3 du plan stratégique :**

Les pays ont renforcé leurs institutions pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base

<i>Indicateurs SPCF de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
--	--	--	--	---

**Niveau de référence 2015 :** 1 – inadéquatement

**Niveau cible (2021):** 4 – largement

**Source des données :** MOFA ; **Fréquence :** annuelle

**Indicateur 3.3.2.**

Pourcentage d'application des recommandations acceptées, émanant de l'examen périodique universel

**Niveau de référence (2015) :** 46 % ; **Niveau cible (2021) :** 80 %

**Source des données :** Rapport périodique universel ; **Fréquence :** semestrielle

**Produit 3.4.** Certaines institutions étatiques ont renforcé leur capacité à passer des marchés publics avantageux.

**Indicateur 3.4.1.** Degré de conformité et d'adéquation des marchés publics avec les normes internationales en la matière.

**Niveau de référence(2015) :** À déterminer ; **Niveau cible (2021) :** 3 – Très satisfaisant

**Source des données :** Ministère des finances, MND ; **Fréquence :** annuelle

**Indicateur 3.4.2.** Rapport entre le montant des achats publics effectués en ligne et celui des achats effectués de manière traditionnelle.

MND, Ministère des finances, Red Sea Corporation

PNUD, NUEW, Administrations locales, FNUAP

**Priorités ou objectif du pays :** Gouvernance et responsabilisation

**Réalisation visée par le SPCF :**

**Réalisation C1 :** D'ici à 2021, la population, y compris les groupes vulnérables, bénéficient d'une planification et de politiques fondées sur des données factuelles ; d'institutions et systèmes publics fiables garantissant la protection des droits de l'homme et la prestation de services publics.

**Réalisation correspondante 3 du plan stratégique :**

Les pays ont renforcé leurs institutions pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base

<i>Indicateurs SPCF de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant estimatif des ressources par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
--	--	--	--	---

**Niveau de référence (2015) :** À déterminer ;  
**Niveau cible (2021) :** 60 %

**Source des données :** MND ; **Fréquence :** annuelle

**Produit 3.5.** Des politiques sont adoptées et appliquées en faveur de la participation des femmes aux prises de décisions.

**Indicateur 3.5.1** Nombre de femmes supplémentaires qui bénéficient de mesures privées et/ou publiques visant à appuyer la préparation des femmes à des rôles de dirigeants et de décideurs (Indicateur 4.4.2 du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources)

**Niveau de référence (2015) :** 0 ; **Niveau cible (2021) :** 3 000

**Source des données :** NUEW ; **Fréquence :** annuelle

<sup>8</sup> 0 no – no initiatives; 1 weak – initiatives present; 2 average as 2 but targeted; 3 strong – as 3 with trainers and equipment; 4 very strong – as 3 including business development services

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Critères applicables à la vérification des comptes d'entités publiques selon les normes internationales des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques

<sup>11</sup> 0 nulle application ; 1 insatisfaisant ; 2 satisfaisant ; 3 très satisfaisant ; 4 excellent